

11 octobre 2019, Jean-François RIAUX

Jean-Jacques ROUSSEAU au PANTHÉON le 11 octobre 1794

L'objet de ces quelques propos et pour lequel j'ai été sollicité est de vous présenter en quelques minutes le contexte politique et sans doute idéologique dans lequel la dépouille de Jean-Jacques Rousseau fut accueillie le 11 octobre 1794 en cet édifice, dénommé Panthéon ou encore « Temple de la Mémoire ».

L'auteur du *Contrat social* aurait-il songé à un tel hommage posthume ? Assurément non, lui qui s'était éteint, le 2 juillet 1778, dans la solitude d'un pavillon du château d'Ermenonville, là où un de ses grands admirateurs, le marquis de Girardin, lui avait discrètement offert l'hospitalité au terme d'années d'errance et de désarroi. D'Ermenonville à Paris, il fallut trois jours pour transporter le cercueil de métal dans lequel reposait le philosophe. Cette translation fit l'objet d'un cérémonial promu par une forte publicité ; bon nombre de témoins parlent d'un abondant public ayant d'abord assisté, dès le 8 octobre, sur l'Île aux Peupliers, à l'ouverture solennel du tombeau d'où l'on retira le cercueil du grand homme ; le lendemain, formant cortège, ce public entreprit sa route vers Paris. On marqua une pause dans la nuit du 9 octobre dans la petite ville de Montmorency qui, honorée d'être élue ville « reposoir » du cercueil de Rousseau, prit ce soir là le nom d'*Émile*. L'attelage véhiculant la bière de notre auteur fit son entrée dans la capitale dans la soirée du 10 octobre ; une sorte de catafalque monumental, sorte de réplique du tombeau de l'Île aux Peupliers éclairée par de nombreuses chandelles, fut installée au centre du bassin des Tuileries ; la foule parisienne vint saluer l'illustre défunt déposé au sein de ce monument éphémère et, durant la matinée du 11 octobre, on assista à tout un défilé de parisiens et aussi de genevois invités pour l'occasion, lesquels reprenaient des mélodies du petit opéra de Rousseau, le *Devin du village*, révélant par là la popularité dont il jouissait en tant que compositeur —et non point seulement en tant que penseur politique— (il serait un peu facile de soutenir qu'on tient là l'occasion de vérifier le bien fondé de l'adage comme quoi en France tout finit par des chansons !). Enfin on se rendit des Tuileries au Panthéon pour y déposer définitivement Jean-Jacques, toute une foule s'agglutinant tout au long de cet ultime parcours et se recueillant au passage de la bière elle-même.

Cette translation que nous commémorons en ce 11 octobre 2019 ne peut pas ne pas nous intriguer quant au *sens* que les responsables politiques de l'automne 1794 entendaient accorder à cet événement.

Cependant, il n'est guère possible en quelques minutes de prétendre le révéler, ce serait bien présomptueux, d'autant plus qu'il se situe dans le sillage d'une période où s'entrechoquent le pire et son contraire au point que toute interprétation s'expose à être promptement contredite.

On peut tout de même tenter de présenter le contexte historico-politique dans lequel eut lieu l'entrée de Rousseau au « Temple de la Mémoire ». Un an auparavant, la nation se trouvait confrontée à une situation éminemment tragique : invasion du Roussillon par les Espagnols, de la Savoie par les piémontais, capitulation de Mayence, Dunkerque assiégée par les Anglais, etc. A l'intérieur, succès des Vendéens, Lyon aux mains des royalistes, assassinat de Marat. Aussi, le 23 août la Convention doit-elle décréter la « levée en masse ». Pour venir à bout de cette situation catastrophique de l'été 1793, les Montagnards mettent en place un « gouvernement révolutionnaire », ajournant l'application de la *Constitution de 1793* (votée le 24 juin) censée instituer un régime démocratique et grandement décentralisé. Ce gouvernement cumule tous les pouvoirs au sein de ses Comités de Salut public et de Sûreté générale ; ce fut là la mise en place d'un régime de Terreur (multiplication des exécutions comme celle de Marie-Antoinette le 16 octobre 1793). Le Comité de Salut public eut l'habileté de placer de jeunes officiers à la tête de ses *soldats de l'An II*, soldats de métier associés à de jeunes recrues (ce qu'on nomma l'*amalgame*) jeunes recrues volontaires mais plus ou moins enthousiastes, surtout impressionnées par la fermeté de Saint-Just, fougueux représentant en mission aux méthodes musclées; aussi les succès militaires allèrent croissants (Hoche reprend l'Alsace aux autrichiens, Bonaparte reprend Toulon aux Anglais, Carnot dégage le Nord, la Vendée écrasée par Kléber, Lyon repris aux royalistes, avec en sorte de point d'orgue: la victoire de Fleurus, le 26 juin 1794, etc.). Si ces succès militaires sauvent la Révolution, ils n'éliminent point les germes de division qui infestent le Comité de Salut public. L'ascendant de Robespierre y devient de plus en plus insupportable et le 9 thermidor (27 juillet 1794) Robespierre est arrêté et exécuté sans jugement le lendemain. Le 11 octobre 1794, on se trouve donc encore proche de la chute de l'*incorruptible* et c'est dans ce climat post-thermidorien que les cendres de Rousseau sont accueillies au Panthéon. Climat étrange où Paris, libéré de l'étau qui le tourmentait, cède dès août 1794 à une mode extravagante, celle des fameux *muscadins*, (se parfumant de musc) s'exhibant en bandes avec une tenue bizarre, habit serré à la culotte piquée de rubans, offrant leurs bras à des jeunes femmes habillées de simples fourreaux en tulle transparent. Ils se refusent à prononcer les « r » (pour se soustraire à la prolifération de la syllabe "ré" de « révolutionnaire »).

Armés d'un « rosse coquin », sorte de gros bâton plombé, ils frappent volontiers ceux qu'ils nomment les « terroristes », en bref, durant cet été qui précède l'événement que l'on commémore, s'amorce une réaction politique qui ne cache pas son attachement à la monarchie (par ex. les dix-sept boutons de nacre de leur veston sont comme un rappel de la mort du jeune Louis XVII). Durant cet été 1794, quelques sursauts jacobins révèlent une certaine résistance à cette réaction thermidorienne, ce fut le cas, par exemple à Dijon le 5 septembre (ville dont l'Académie avait su honorer le talent de Rousseau...) où le club des Jacobins rédige une pétition adressée la Convention pour dénoncer les élargissements abusifs de détenus, soulignant la nécessité de continuer de dénoncer les aristocrates. Chasles, grand admirateur de Marat (assassiné un peu plus d'un an auparavant le 13 juillet 1793) édite le 15 septembre un nouvel *Ami du peuple* afin de perpétuer l'héritage jacobin, une certaine liberté de presse, depuis la chute de Robespierre, permettant aux jacobins comme aux royalistes de s'exprimer. Ce zélateur de Marat devait se réjouir de l'hommage qu'on s'apprêtait à rendre au grand tribun le 21 septembre à l'occasion de la cérémonie de sa *panthéonisation*, il fut sans doute déçu, car à la différence de ce qui allait avoir lieu, trois semaines plus tard, au passage du cercueil de l'auteur du *Contrat social*, ce fut une foule indifférente qui vit passer l'équipage alors même que la Convention s'était efforcée, les jours précédents, de rameuter tout le ban et arrière-ban jacobin ; les autorités ont assurément manqué de sens politique en espérant nourrir la flamme révolutionnaire en honorant une personnalité particulièrement impliquée dans la chute des Girondins en juin 93. A Marseille, là où les thermidoriens ont libéré cinq victimes de la Terreur, une foule sème le trouble après l'arrestation d'un chef jacobin, ce qui débouche le 27 septembre sur l'exécution de cinq émeutiers. A Paris, le 3 octobre, soit dix jours avant la translation de Rousseau, l'arrestation de trois chefs jacobins qui avaient cautionné la pétition des dijonnais soulève peu d'indignation, l'opinion réagit peu, manifestement lassée par le cours des événements. Georges Babeuf, le 5 octobre, publie sa propre gazette au titre resté célèbre, *Le Tribun du peuple ou le défenseur des droits de l'homme*, qui fait suite au journal qu'il avait créé juste après Thermidor *le Journal de la liberté de la presse*. Il ne commet pas l'erreur de justifier les exactions de la Terreur, mais reste attaché aux acquis de la Révolution ; parant son nom du prénom de Gracchus, Babeuf, dans cette forme d'hommage aux frères Gracques, entend incarner, fort de ses origines modestes, la citoyenneté dans son expression la plus démocratique et habitée par une exigence de probité, d'authentique égalité donnant voie à une éthique sociale et politique, propre à effacer une société de rang dont le plus grand nombre ne veut plus.

Tous ces rappels qui concernent les quelques décades qui précèdent la *panthéonisation* de Rousseau, inclinent à penser qu'elle se déroula dans une atmosphère où l'aspiration à une pacification générale de la nation est en train de sourdre, quoi qu'il en soit des espoirs déçus des jacobins ou des maladroites de la génération thermidorienne s'installant dans les rouages du pouvoir.

Au terme de cette brève peinture du paysage politique où s'inscrit l'événement qui nous réunit aujourd'hui, une question reste en suspens : pourquoi un tel engouement de la foule parisienne lors de la *panthéonisation* de Jean-Jacques Rousseau ? Question d'autant plus embarrassante que Robespierre, exécuté depuis peu, personnage objet d'une détestation pour le moins marquée en ce début octobre 1794, se réclamait clairement de Rousseau dans ses différents écrits ou discours. Seul un historien expert en histoire de l'opinion publique pourrait nous éclairer sur cette question. On peut difficilement soutenir que la foule qui accompagnait Rousseau dans sa dernière demeure prestigieuse avait lu les œuvres de notre auteur, seule l'élite bourgeoise et urbaine y avait accès. Il faudrait donc se demander quelle représentation de Rousseau se dessinait alors dans l'imaginaire politique. Sans doute l'auteur du *Contrat Social* –et de bien d'autres œuvres– devait-il apparaître dans ces premiers jours d'octobre 1794, après les tumultes de la Terreur, comme le philosophe de la conciliation. En ce début d'automne 94, on aspire peut-être à une conception de la loi qui ne s'oppose pas à l'individu (à la différence des lois de prairial) mais qui lui *convient* au sens le plus accompli de ce terme. Qu'est-ce qui pourrait assurer le comment de cette convenance ? Probablement, dans l'imaginaire politique du moment, c'est le *contrat* qui, même si l'on n'a point lu l'ouvrage qui en fixe les modalités, passe pour être une réflexion sur les conditions d'un état de vie en commun non-aliénant, réflexion elle-même préparée par des écrits antérieurs audacieux (comme les deux « Discours ») qui ont assuré à Rousseau une indéniable notoriété. Dans le *Contrat social*, on assiste à la mise en place d'une restauration, la restauration d'une intégration retrouvée de l'individu au *collectif*, le collectif n'étant point une sorte de masse pesant quasiment au sens physique de tout son poids sur l'individu –comme au sortir d'un affligeant état de nature ou d'une histoire où tout s'est ensauvagé–, mais une instance éminemment éthique et cela, grâce à la « volonté générale », laquelle n'est pas la somme des volontés particulières, encore moins ce qu'un seul homme pourrait prétendre incarner, mais la nouvelle dimension de la liberté qui s'affiche en chaque citoyen en proportion inverse de l'abandon de ses intérêts égoïstes. En conclusion, en ce 11 octobre 1794, Rousseau donnait peut-être à rêver en substituant aux ressorts égoïstes de l'individu les élans d'un citoyen apte à appréhender sa liberté en obéissant à la loi qu'il s'est prescrite dans le creuset de la volonté générale.